

1680	PAGE
compagnie de Jésus, les intendants Talon et Duchesneau ayant déjà rendu leurs ordonnances à ce sujet.....	1045
Novembre 26.— Arrêt ordonnant que les registres de la prévôté, du temps de l'exercice de Gilles Rageot seront portés dans une chambre d'icelle et déposés dans une armoire, laquelle armoire sera fermée de deux serrures dont le dit Rageot aura une clef et Genaple l'autre ; lesquels registres en seront tirés et les expéditions écrites par le dit Rageot et signées du dit Genaple pour être délivrées à ceux qui en demanderont, dont les émoluments seront partagés, savoir, un quart au dit Genaple pour son droit de signer et les trois quarts au dit Rageot, sauf à satisfaire par lui son commis d'un quart pour les affaires auxquelles il aura tenu la plume.....	1046
Décembre 5.— Arrêt dans la cause de Jean-Baptiste Morin de Rochebelle, tuteur de Joseph De Letre et Charles Catignon, mettant les parties hors de cour, et au surplus ordonnant que les parties mettront dans trois jours les pièces dont elles entendent se servir pardevant M. Charles Denys de Vitré, pour à son rapport leur être fait droit ainsi que de raison.	1047
“ 5.— Jugement ordonnant que Henry Petit fera la vente des marchandises et effets appartenant à Joseph Petit Bruno tant saisis qu'autres, pour être les deniers et effets en provenant déposés par lui en mains de M. Charles Patu marchand en cette ville lequel s'en chargera pour les remettre ainsi qu'il sera ordonné en définitive.....	1047
“ 5.— Défaut en faveur de Pierre Feret contre Jean Paul Mahen.....	1048
“ 10.— Ordre que le tuteur de René Mahen, enfant posthume de feu René Mahen et de Barbe Boucher sera ouï et s'il n'y en a d'élu qu'il sera procédé à en élire un pardevant le juge de Beaupré.....	1049
“ 24.— Communication au procureur-général des pièces, moyens d'appel et réponses à iceux dans la cause de Romain Trépany appelant contre Nicolas Marion intimé.....	1050
“ 24.— Défaut en faveur de Silvain Duplex contre Nicolas Marion ;—et depuis le dit Marion étant comparu, le Conseil a rabattu le dit défaut, et ordonné que les parties en viendront au premier jour d'après les Rois.....	1050
“ 24.— Permission à Pierre de la Lande de mettre à exécution la sentence du 9 juillet dernier intervenue entre lui et Nicolas Marion auquel jour finira la surséance de six mois, et condamnant le dit Marion aux dépens liquidés à 15 sols.....	1050
“ 24.— Arrêt ordonnant qu'Etienne Blanchon sera nommé à son dernier domicile de faire rebâtir sa maison incendiée à la Basse-ville d'ici à la fin d'avril prochain, faute de quoi l'emplacement sera vendu pour payer ses créanciers, sa femme Anne Vidault alléguant qu'elle entend cesser de tenir cabaret, et qu'elle est résolue de repasser en France l'année prochaine, si le gouverneur a agréé de lui accorder son congé.....	1051